

La Lettre du Milieu Montagnard

N° 32 – Avril 2012

UN NOUVEAU VIRAGE POUR NOS MONTAGNES

Le monde de la montagne bouge et s'engage dans une belle synergie... Les mois qui viennent de s'écouler ont vu s'épanouir un certain nombre d'actions d'envergure dont l'observateur averti suit et suivra avec attention les développements, présents et à venir.

C'est à l'initiative de « l'Observatoire des Pratiques de la Montagne et de l'Alpinisme » (OPMA) qu'a été posée la question de la place actuelle et future des activités de montagne dans nos sociétés. Cette démarche a conduit à l'organisation des Assises de l'Alpinisme et des Activités de montagne en 2011, d'abord à Grenoble en avril, puis à Chamonix au mois de mai suivant pour conduire à la mise en place en Janvier 2012 de la « Coordination nationale des activités de montagne et d'alpinisme », laquelle regroupe notamment sous une même entité les associations de pratiquants de montagne, mais aussi les représentants de la plupart des professionnels de la montagne¹.

Parallèlement, Mountain Wilderness, CIPRA France, l'ANCEF s'engageaient dans le lancement de « l'Appel pour nos montagnes », opération dont on connaît le succès et qui va poursuivre sa route au sein de la Coordination.

Ce rapprochement entre les différents acteurs est une première du genre, suffisamment exceptionnelle pour être remarquée. Il n'est pas le fruit du hasard. Le manifeste issu des Assises de l'Alpinisme contribue à dresser un état des lieux et participe à l'établissement des réponses possibles à la problématique posée : l'élaboration d'un véritable projet pour la montagne.

L'état des lieux

L'ensemble des acteurs de l'espace montagnard s'accordent sur un certain nombre de constats :

- la dénaturation du milieu par le développement exponentiel des stations de ski et des équipements, l'artificialisation des sites et leur marchandisation ;
- l'aseptisation des pratiques par la multiplication d'activités formatées et la disparition corrélative du rôle pédagogique et responsabilisant de la montagne ;
- la multiplication des conflits d'usage entre pratiquants, populations, gestionnaires des espaces protégés, défenseurs de l'environnement... et la difficulté à harmoniser les points de vue des acteurs économiques, des organisations professionnelles et de pratiquants ou des décideurs publics... ;
- une perception du milieu par le grand public, faussée par une mauvaise compréhension des actions de protection de la montagne souvent vécue comme un excès de réglementation ; faussée aussi par les médias souvent focalisés sur les drames et les accidents.....

Tout ceci concourt à la disparition de la montagne comme terrain d'aventures, notamment pour les jeunes générations, plus largement à une vraie rupture entre l'homme et la montagne. Comment répondre à ces enjeux majeurs ?

Les réponses

Complémentaires les unes des autres, elles sont toutes orientées vers une même fin : proposer une vision nouvelle de la montagne de demain.

« **L'Appel pour nos montagnes** » porté par la voix de 130 personnalités de tous horizons (alpinistes, grimpeurs, skieurs, professionnels de la montagne, élus des régions et agglomérations de montagne, enseignants, chercheurs, artistes et personnalités de la culture, chefs d'entreprises, journalistes...) propose une réponse humaniste, quasi-philosophique dans la définition de l'objectif à atteindre : il s'agit d'« *élargir le champ des possibles, redéfinir la notion d'intérêt général* ».

Le succès de l'appel est retentissant : plus de 6000 signatures ont rejoint celles des promoteurs. Car il ne s'agit pas seulement de sauver la montagne pour la beauté de ses paysages mais « *on la sauve parce qu'elle fait partie de ces expériences humaines fondamentales, ... éléments essentiels de la construction de chacun* ». (Pierre Lena, Académicien des sciences, signataire de l'appel).

Le préambule du Manifeste issu des Assises se situe dans la même dynamique, soulignant la place que doivent occuper les activités de montagne dans la société : « *Elles... impliquent le partage de valeurs positives telles que la liberté, l'engagement, la responsabilité, l'autonomie, « l'esprit de cordée » et la solidarité* ». Ce faisant, le Manifeste s'est engagé sur un certain nombre de propositions : « *réinvestir le milieu* », « *redynamiser la pratique* », « *défendre le rôle social des pratiques et de l'alpinisme* » dont la mise en œuvre est confiée à la **Coordination Montagne** : sa mise en place et le rôle qui lui est confié constituent dès lors une réponse opérationnelle à la problématique posée.

La Coordination qui n'exclut pas de s'ouvrir à d'autres acteurs que ses membres fondateurs, se propose de mutualiser les moyens et actions à développer pour l'avenir des pratiques de montagne et de les défendre, sous une seule et unique bannière, réunissant ainsi dans une même entité la voix de tous les acteurs concernés.

A cette fin, elle met sur pied six commissions, correspondant à un certain nombre de thèmes transversaux dégagés par les Assises: accès des jeunes aux pratiques de montagne / hébergement / accès aux espaces de pratiques / promotion, communication, médias, événementiel / formation et encadrement / sécurité et accidentologie.

Le texte fondateur de la **Coordination** met l'accent sur les synergies à mettre en place : mise en réseau, cohérence, harmonisation, mutualisation, objectifs communs. La sémantique utilisée témoigne de la volonté des participants de développer une dynamique collaborative. Première manifestation : la présentation dès l'assemblée constitutive du 24 janvier de la commission-jeunes dont la mission s'affiche clairement : ouvrir les nouvelles générations à nos pratiques pour assurer l'avenir de la montagne....

Enfin, aboutissement du processus engagé : « **L'Appel pour nos montagnes** » est désormais sous l'égide de la **Coordination**, signe indiscutable de l'ambition portée par tous : réaliser et défendre un projet commun pour la montagne de demain...

Anne-Marie JULIET

¹ Sont partenaires de la Coordination : la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM), la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), la Fédération Française de Randonnée (FFR), le Groupe de Haute Montagne (GHM), le Syndicat national des guides de montagne (SNGM), le Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape (SNGRGE), le Syndicat national des professionnels de l'escalade et du canyon (SNAPEC), le Syndicat national des accompagnateurs en montagne (SNAM), l'Union des centres sportifs de plein air (UCPA), la Grande Traversée des Alpes (GTA), Mountain Wilderness (MW), l'Association Nationale des Centres et Foyers de Ski de Fond et de montagne (ANCEF), la CI-PRA, la Fondation Petzl, En Passant par la Montagne, et le Réseau de chercheurs Sportsnature.org

Pour en savoir plus :

<http://www.assisesdelalpinisme2011.fr/>

[La Coordination](#)

<http://www.appelpournosmontagnes.org/>

DES MEGACAMIONS BIENTOT DANS LES ALPES ?



L'Union Européenne a lancé cet hiver une consultation sur la révision de la directive 96/53 CE (relative aux poids et dimensions maximum des véhicules lourds), visant à assouplir les

règles limitant la circulation des « megacamions ».

Une telle révision mettrait en échec l'engagement, pris dans le protocole transport de la Convention alpine, d'accroître la part modale du fret ferroviaire dans les Alpes et augmenterait la circulation et les dangers routiers.

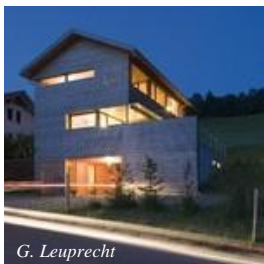
La FFCAM y a répondu pour le compte du Club Arc Alpin (qu'elle représente en tant qu'observateur au groupe de travail transport de la Convention alpine).

Malgré le questionnaire, en anglais, très technique, difficile d'utilisation et la date limite de réponse située en pleines vacances de mardi gras de tout l'Arc alpin, cette consultation a fortement mobilisé la société civile européenne (la moitié des 700 contributions émane d'elle).

Malheureusement, la commission s'appête à réviser la directive, ce qui a entraîné une [lettre ouverte de FNE](#) (dont nous sommes adhérents) au ministère français des transports.

Hélène Denis

ENERGIE ET CLIMAT EN ALSACE



La commission de protection de la montagne commune aux trois CAF du Haut-Rhin (ouverte à tous) a auditionné le 23 novembre un spécialiste (d'Alter Alsace Energie) des bâtiments basse consommation et des énergies renouvelables.

L'idée est d'argumenter un changement de regard sur les modifications architecturales dans un contexte traditionnel et sur les équipements producteurs d'énergie renouvelable susceptibles de modifier le paysage pour que notre pays et surtout notre région ne soient pas à la traîne par rapport aux objectifs européens de changement de modèle énergétique. Notre attitude de protecteurs des paysages, rétive aux équipements nouveaux, tient à la facilité que nous offre le faible coût de notre électricité

té nucléaire nationale : après Fukushima, notre vision devra bien changer, à moins que nous ne soyons adeptes d'une décroissance radicale.

Laurent Kammerer

« QUE LA MONTAGNE EST BELLE ! », EDITION 2012



Les journées « Que La Montagne est Belle ! » sont l'occasion de faire découvrir nos lieux et notre éthique de pratique. Pour cette 8^{ème}

édition, nous comptons sur vous, clubs et comités, pour proposer à un large public des rencontres conviviales qui auront lieu de préférence les 8 et 9 septembre 2012. Le thème du développement durable, peut être une occasion pour accueillir pratiquants, familles, collectivités, scolaires, partager un moment de la vie des refuges, et découvrir une forme essentielle de respect de la montagne : la gestion responsable de l'énergie, des déchets, de l'eau... Vous trouverez sur extranet/ bureau virtuel tous les éléments pratiques (contrat d'objectifs, mode d'emploi) pour organiser ces journées et bénéficier d'une aide fédérale. Les inscriptions peuvent être prises par mail ou par courrier avant le 30 avril 2012 auprès d'Ulrike Ohlhauser : u.ohlhauser@ffcam.fr

DVD GLACIERS

Suite au séminaire « Aménagement et protection de la montagne » qui se tenait les 12-13 novembre 2011 à Grenoble, le **Comité scientifique** de la FFCAM a réalisé un DVD « **Climat et glaciers** » : film de François Valla (14') et diaporama de Marie Antoinette Mélières. Il est disponible au siège de la FFCAM au prix de 10 €.



FICHE D'ANIMATION DE SORTIE

Jean-Bernard Mazens, responsable de la commission Protection de la montagne du CAF d'Annecy, a créé une fiche destinée aux encadrants, une mine d'idées pour animer vos randonnées ou courses, avec de nombreuses références bibliographiques à l'appui. Vous pouvez vous la procurer auprès de lui : jeanbernardmazens@orange.fr

JURISPRUDENCE MOTONEIGES

Une note de JM Combette, membre du Comité juridique de la FFCAM, sur les dernières évolutions en matière de jurisprudence sur les motoneiges est consultable sur le site fédéral / espace juridique :

http://www.ffcam.fr/actus_legislatives_reglementaires.html

PARC NATIONAL DES CALANQUES : CA Y EST!

On l'attendait depuis un certain temps: un décret du Premier Ministre, en date du 18 avril 2012, crée le parc national des Calanques. Le cœur du parc (soumis à une réglementation) comporte une partie terrestre de 8 300 ha et une partie maritime de 43 500 ha. C'est le 10^{ème} parc national français.



Jean Pierre Buraud